

Les métiers possibles :

- **Chef d'exploitation agricole**
(titre reconnu pour l'installation en agriculture)
- **Responsable de production ou d'atelier**
(chef de cultures, vacher, porcher...)
- **Salarié d'un organisme agricole**
(coopératives, CUMA, négociant...)

Se former par **Alternance** c'est :



Plusieurs possibilités d'entrée en formation :

- En contrat d'apprentissage
- En contrat de professionnalisation
- En formation continue (CNASEA, Pôle Emploi, CIF)
- En démarche individuelle par autofinancement
- En Validation des Acquis de l'Expérience

S'engager dans la formation de Technicien en Productions Agricoles et Services Associés c'est :

- Se former pour devenir un professionnel.
- Construire son parcours autour de son projet.
- Acquérir sa propre autonomie et devenir responsable
- Obtenir la capacité professionnelle agricole :
(donne droit aux aides à l'installation, certiphyto...)

